



NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE MINISTRE de L'ENVIRONNEMENT

Réseau de Nez Electroniques pour le suivi des nuisances olfactives dans le domaine de l'équarrissage

Toulouse, le 14 février 2007 - Alpha M.O.S., (Euronext Paris, Nouveau Marché, *ISIN : FR0000062804-ALM*), leader mondial de la fabrication de nez et langues électroniques à usage industriel a été retenu pour un projet conduit par l'Ineris et financé par le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable via l'ADEME. Il a pour objet de valider l'utilisation des nez électroniques comme outil de référence dans le suivi des nuisances olfactives.

SURVEILLANCE DES NUISANCES OLFACTIVES

A ce jour, la norme en vigueur en Europe propose une méthodologie de mesure de la concentration d'odeur centrée sur l'olfactométrie, utilisant des panélistes humains. Cependant, cette méthode présente l'inconvénient d'une mesure qui reste ponctuelle et demande une mise en œuvre importante. Les nez électroniques offrent, en continu, à l'industriel et aux riverains, un bilan olfactif du site permettant de réagir instantanément, si besoin est.

Le présent projet permettra de mettre en place de nouveaux standards de mesure de qualité de l'air extérieur complémentaires à ceux existants. La participation à l'établissement de normes dans le domaine de l'environnement fait partie intégrante de la stratégie d'Alpha M.O.S., comme dans tous les domaines où ses technologies sont utilisées.

EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION

L'arrêté du 12 février 2003, relatif aux installations classées soumises à autorisation, et en particulier au secteur de l'équarrissage, redéfinit les prescriptions techniques en vue de la réduction et de la prévention des nuisances olfactives pour les activités de traitement des cadavres, déchets et sous-produits d'origine animale.

Sur ces sites, une surveillance périodique des émissions odorantes par panel humain est obligatoire. La fréquence de ces contrôles humains peut être considérablement diminuée si une surveillance métrologique en continu est mise en œuvre.

Le principal objectif de ce projet, d'une durée de deux ans et d'un montant global de 432 KEuros (135 KEuros pour Alpha M.O.S.), est d'optimiser les nez électroniques pour la surveillance permanente des émissions odorantes des sites d'équarrissage.

Les instruments seront amenés à fournir en temps réel des mesures d'intensité olfactive corrélées à la mesure humaine, conformément aux textes réglementaires en vigueur, localiser l'origine dominante des émissions malodorantes et adapter les processus de traitement pour faire face aux nuisances olfactives avant que celles-ci n'affectent le voisinage.

Ce programme permettra à ALPHA M.O.S. de continuer à renforcer ses technologies dédiées à l'environnement autour des nez électroniques miniaturisés sans fil (RQ Box).

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET INDUSTRIELS

L'INERIS, placé sous la tutelle du ministère de l'Ecologie et du Développement durable, a pour mission de réaliser des études et des recherches afin de prévenir les risques pesant sur la santé, la sécurité des personnes et des biens ainsi que sur l'environnement. Il est doté de laboratoires d'analyses physico-chimiques et de moyens d'essais parmi les plus importants au plan national.

L'IRSN, placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la Défense, de l'Ecologie et du Développement Durable, de l'Industrie, de la Recherche et de la Santé assurera les mesures réalisées par olfactométrie.

Alpha M.O.S., retenu pour ses instruments de mesure de suivi continu de la qualité de l'air, travaillera sur les aspects technologiques de détection et de traitement du signal.

Deux industriels, leaders européens du traitement des déchets carnés, **SARIA** (filiale de SARIA Bio-Industries - Groupe Rethmann) et **CAILLAUD** (filiale du groupe international TESSENDERLO), se sont associés à ce projet et se sont équipés de plusieurs nez électroniques Alpha M.O.S.

Jean-Christophe MIFSUD commente : « Parallèlement au projet européen SYSPAQ dédié à la mesure de la qualité de l'air intérieur à l'aide de nez électroniques, au programme SITEEG visant au suivi de la qualité de l'air extérieur à l'aide de nez électroniques embarqués sur des véhicules, ce projet financé par l'ADEME vient compléter la validation de nos technologies dans les domaines de l'environnement, un des fers de lance de notre stratégie pour les années à venir. »

À propos d'Alpha M.O.S.

Créée en 1993 par Jean-Christophe MIFSUD, Alpha M.O.S., spécialiste de la numérisation de l'odorat et du goût, est leader mondial de la fabrication de nez et langues électroniques à usage industriel avec plus de 600 instruments vendus dans le monde. Pour l'exercice 2005/2006, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5 M€.

Contacts :

Alpha M.O.S.

Pascal GHIDAGLIA

Directeur Administratif et Financier

Tél : 05 62 47 53 80

ghidaglia@alpha-mos.com